

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	20 mai 2025
Délibération N°	06
Date de la convocation	7 mai 2025
Objet	1.1.1 Montpellier - NPNRU Mosson - Résidence Oxford - travaux de réouverture du parking en sous-sol du « Carré » Oxford

L'an deux mille vingt-cinq le vingt mai à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Christophe MORALES, Serge RABINEAU, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Sabine SCHURMANN, Laure TONDON Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Gilbert FOUILHE
Daniel ROBEQUAIN (décédé)

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Manar BOUIDA (pouvoir à MME PESTEIL)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M VINCENT)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME TONDON)
Nicole MORERE (pouvoir à MME PESTEIL)
Christine MULA (pouvoir à M GAUDY)
Jacques RIGAUD (pouvoir à MME SCHURMANN)
Patricia WEBER, (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250520-20250520-06-DEV-DE
Date de télétransmission : 21/05/2025
Date de réception préfecture : 21/05/2025

Objet : 1.1.1 - MONTPELLIER
NPNRU Mosson – Résidence Oxford – travaux de réouverture du parking en sous-sol du « Carré » Oxford

Le 20 mai 2025,

Le Conseil d'Administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n°AD/290424/H/2 et n°AD/170225/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.

Considérant les tensions actuelles sur le stationnement au sein et abords de notre résidence OXFORD déjà très palpables, lequel va s'accroître sérieusement au fil des mois et années à venir dans le sillage des travaux de résidentialisation qui s'inscrivent plus largement dans le programme NPNRU MOSSON en cours de réalisation.

Considérant la problématique, la réouverture du parking en sous-sol du bâtiment nommé « le Carré » de la résidence OXFORD, non prévue et donc non financée par l'ANRU au titre de la résidentialisation, s'impose à HERAULT LOGEMENT comme un poumon d'oxygène de nature à apaiser le quartier avec une offre de 55 places dont 37 boxées (doubles).

Considérant l'échec d'une première tentative de réouverture faisant suite à des travaux légers, la remise en service de ce stationnement enterré, muré depuis une dizaine d'années devra se traduire par des intentions fortes et multifonctionnelles qui répondent à la fois à des exigences élevées en matière d'ambiance, de sécurisation et d'environnement. Aussi, les prestations envisagées qui découleront de la conception seront à la fois ambitieuses et très qualitatives, à la hauteur des enjeux d'un quartier résilient.

Le plan de financement a été défini comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Honoraires MOE+BE	66 000€HT		
Travaux	600 000€HT	Fonds propres 100%	666 000€HT
TOTAUX	666 000€HT		666 000€HT

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet.

P.M.M. GP

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'autoriser les travaux de réouverture du parking situé en sous-sol du Carré Oxford pour un prix de revient prévisionnel de 666 000K€HT.

ARTICLE 2 :

D'autoriser le Directeur Général à lancer l'appel à candidature de la maîtrise d'œuvre et de lancer en suivant les procédures de marchés de travaux.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

